



MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Briqueterie : un quartier réinventé

02/04/2021

Contacts presse :

MAIRIE DE MARCQ EN BAROEUL

Antoine SILLANI

antoine.sillani@marcq-en-baroeul.fr

Lucie CROES

06 73 41 71 48 – lucie.croes@marcq-en-baroeul.fr

VILOGIA

Adrien PATOUX

03 59 35 50 30

adrien.patoux@vilogia.fr

Le bailleur social Vilogia, en collaboration avec la ville de Marcq-en-Barœul et en concertation avec les habitants, entame cette année la réhabilitation du quartier de la Briqueterie. Une convention a été signée entre la ville et le bailleur le jeudi 01 avril pour donner le coup d'envoi de ce programme ambitieux qui s'étalera sur dix ans.



De gauche à droite : Philippe Rémignon, Président du directoire de Vilogia, Bernard Gérard, Maire de Marcq-en-Barœul, Jean-Pierre Guillon, Président du conseil de surveillance de Vilogia, Loïc Cathelain, Premier Adjoint au Maire de Marcq-en-Barœul

Réinventer le quartier avec les habitants. C'est la philosophie qu'a mis sur pied le bailleur social Vilogia afin de concevoir un nouveau projet d'aménagement pour le quartier de la Briqueterie. Un projet d'envergure pour lequel le bailleur a choisi de prendre son temps (étalement de la réhabilitation sur 10 ans en concertation avec les habitants) et s'est donné les moyens (40 millions d'euros en fonds propres). 140 réhabilitations sont prévues ainsi que 374 démolitions/reconstructions.

Une démarche participative

En 2019, l'agence d'urbanisme Maes, mandatée par Vilogia, a impliqué les habitants dans l'écriture de ce projet d'aménagement urbain et paysager. Pendant plus de six mois, l'équipe du cabinet psychologique Hurba a rencontré les habitants lors d'entretiens collectifs et individuels afin de définir leurs huit priorités : renforcer la propreté et l'entretien ; favoriser la centralité, l'attractivité et les rencontres ; consolider les espaces publics et les ambiances (plus d'espaces verts, de parcs pour les familles) ; préserver les commerces, les équipements et les services de santé ; préserver les parcs et les activités ; avoir une meilleure organisation de l'offre de stationnement ; faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et enfin faciliter l'accès aux berges de la Marque.

Les intentions du projet

Le projet d'aménagement vise à ouvrir le quartier sur le reste de la ville, à le rendre plus attractif et à renforcer la mixité sociale. A l'heure actuelle, à la Briqueterie, la totalité de l'offre de logement relève du parc social. Le projet prévoit la constitution d'une offre en accession sociale à la propriété afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de devenir propriétaire de leur logement. 17% des locataires

actuels sont éligibles à ce dispositif. Elaboré à partir des remarques des habitants, le projet se structure autour de 5 axes principaux.

1. Les bâtiments

- Réhabilitations

Les bâtiments R+4 (soit de 4 étages) feront l'objet d'une réhabilitation complète. Un cabinet d'expertise visitera chaque appartement pour effectuer un diagnostic précis. Sauf préconisation contraire, la réhabilitation se fera en site occupé. Les études sont en cours pour un démarrage à la fin de l'année 2021.

- Déconstructions

Déconstruction des trois bâtiments R+9 et de deux bâtiments R+4, soit 374 logements, dont le calendrier n'est pas encore défini, afin d'ouvrir le quartier sur l'extérieur. Un prestataire sera missionné par Vilogia pour déterminer les attentes et les besoins des familles qui devront être relogées. Trois propositions de relogement seront faites selon les souhaits de chacun. Les frais de déménagement seront pris en charge par Vilogia. Chaque locataire sera accompagné durant cette phase de relogement qui durera environ 3 ans pour chaque grand bâtiment.

- Constructions

Construction des nouveaux logements sur le quartier, étalée sur 10 ans.

2. Les équipements et les commerces

Les commerces et les services ou équipements publics trouveront leurs places au rez-de-chaussée des immeubles. L'implantation de commerces éphémères est envisagée à l'entrée de la rue Berlioz.

3. Les espaces publics

Le projet prévoit un travail sur les entrées du quartier avec la valorisation des espaces verts, dont un nouveau parc urbain traversant, de nouveaux îlots immobiliers fermés avec des cœurs végétalisés. Il s'agit également de repenser les voiries pour bénéficier d'un quartier plus apaisé, en revalorisant la place du piéton.

4. Une trame verte

Création d'une trame verte traversant le quartier, afin de faire la liaison avec le chemin de Halage et l'avenue de Lattre de Tassigny. L'objectif est de désenclaver le quartier en proposant un espace propice aux rencontres, en complément des parcs déjà existants.

5. Le stationnement

Le stationnement sera maintenu. Les places affectées aux logements neufs seront gérées à l'intérieur même des nouveaux îlots, probablement avec un parking souterrain.

UN CALENDRIER EN COURS D'ELABORATION

- Les réhabilitations devraient débuter à la fin de l'année 2021, en site occupé.
- Le calendrier de la déconstruction des bâtiments R+9 puis de construction des nouveaux logements, qui se déroulerait entre 2021 et 2031, n'est pas encore fixé. Il est ouvert à la concertation avec les habitants concernés.